POLLINIS dÃ©nonce une autorisation dâ€™urgence donnÃ©e Ã un pesticide gÃ©nÃ©tiqu approuvÃ©

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2026

Â

POLLINIS alerte sur l'autorisation temporaire accordÃ©e par la Belgique au pesticide Calantha, du 1er mai au 23 aoÃ»t 2026. Cette dÃ©cision, justifiÃ©e par une "situation d'urgence", permet l'usage d'une substance active non approuvÃ©e en Europe et dont les risques environnementaux restent largement mÃ©connus.

Le Calantha est un pesticide ARNi (Ã interfÃ©rence ARN) dÃ©veloppÃ© par la sociÃ©tÃ© amÃ©ricaine GreenLight Bioscience contenantÂ du Ledprona. Cette substance active, bien qu'elle soit dÃ©jÃ commercialisÃ©e aux Ã‰tats-Unis, fait l'objet de nombreuses critiques de la part d'associations, notamment l'ONG Center for Food Safety, en raison de doutes sur son innocuitÃ© et ses effets potentiels sur les espÃ¨ces non ciblÃ©es. Actuellement, le Ledprona est en cours d'Ã©valuation par les autoritÃ©s europÃ©ennes. Alors que la Belgique est intervenue en tant qu'Ã‰tat membre rapporteur pour Ã©valuer les risques de cette substance - toujours en cours d'Ã©valuation -, elle en autorise l'usage via le Calantha. Cette dÃ©rogation dite d'urgence est normalement limitÃ©e aux menaces ne pouvant Ãªtre maÃ®trisÃ©es par aucun autre moyen raisonnable. Or, dans le cas prÃ©sent, il est surprenant de constater que le Calantha bÃ©nÃ©ficie de ce type de recours. La filiÃ¨re se trouve dans un contexte de production excÃ©dentaire (le Groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest europÃ©en Ã©voque mÃªme une "crise de croissance" et invite Ã diminuer les surfaces cultivÃ©es). De plus, d'autres insecticides, composÃ©s notamment de Lambda-cyhalothrine, sont actuellement autorisÃ©s en Belgique pour lutter contre le doryphore de la pomme de terre.

POLLINIS